

Concept de filière, économie agro-alimentaire et développement.

P. Lebailly*

Keywords: Subsector — Food subsector studies — Agro-industrial systems.

Résumé

La filière représente un domaine d'investigation adapté aux recherches en économie agro-alimentaire. Elle permet notamment une approche intégrée des problèmes liés au développement des productions agricoles dans les pays du Tiers-Monde. L'auteur de cet article, après avoir précisé les concepts en relation avec la notion de filière d'un point de vue théorique (filiale produit et filiale demande finale), présente les caractéristiques générales des filières agro-alimentaires dans les pays en développement et propose une méthode pour apprécier la compétitivité desdites filières de production.

Summary

The subsector represents a meaningful and manageable division specially adapted to comprehensive investigation on agro-industrial systems. The food subsector studies permits an integrated approach of problems linked with production development in Third World countries. The author of this paper, after having determined the concepts in relation with the subsector from theoretical point of view presents the general characteristics of successful agro-industrial systems in developing countries and proposes a methodology to appreciate the competitiveness of subsectors.

1. Introduction

Le vocable «filière» connaît depuis quelques années une vogue singulière en économie. Les politiques, les plans, les programmes de développement s'y réfèrent volontiers aujourd'hui et s'établissent, le plus souvent, en terme de filière (ou mieux sous l'alibi de la filière) pour avoir droit de cité.

L'appellation filière recouvre en fait des contenus fort larges et parfois différents. Elle englobe un ensemble de notions parfois plus précises telles celles de chaîne, circuit, branche ou secteur d'activités, marché, système, etc...

Ces dernières années, l'accent a été mis sur l'intérêt d'une intégration des disciplines et d'une prise en compte des interactions entre la production agricole et sa valorisation. Le développement de recherches à caractère économique dans le champ de l'agro-alimentaire est allé de pair avec le recours de plus en plus fréquent au terme filière et de nombreux travaux sont présentés comme des études de filières.

A partir d'une recherche bibliographique sur la notion de filière et d'une expérience acquise sur ce type de travaux, l'objectif de cet article est :

- de retracer l'historique du concept;
- de proposer les définitions les plus fréquemment admises;
- de décrire succinctement les méthodes employées pour qualifier ou quantifier les filières;
- de présenter les caractéristiques générales des filières agro-alimentaires dans les pays en développement et de proposer une méthode pour en apprécier la compétitivité.

2. Historique

La notion de filière, abondamment utilisée de nos jours n'est

pas nouvelle. D'après Frantzen (9), le terme de circuit économique apparaît dès 1700 avec les fondateurs de la Science économique, notamment Boisguillebert qui expose avec une clarté particulière les relations mutuelles unissant les composantes de l'activité économique: «Le propriétaire dépense sa rente foncière chez le marchand-drapier qui s'approvisionne chez le drapier-fabricant. Le laboureur est à l'origine du circuit».

Smith (24) décrit des filières à des fins pédagogiques pour illustrer la division du travail dans son célèbre ouvrage «Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations». Il énumère les différents opérateurs intervenant dans la fabrication d'une paire de ciseaux: «le mineur, le constructeur du four à fondre le minerai, le fabricant de coke, l'ajusteur, le forgeron, le coutelier».

D'après Stoffaes (25), certaines actions des pouvoirs publics auraient été guidées dès le 18ème siècle par une approche faisant intervenir les filières.

Le courant marxiste apporte une dimension nouvelle à la filière, notamment par les travaux de Kautsky qui réaffirment le rôle central de la circulation et analysent les rapports entre l'agriculture et les industries d'aval alors en plein développement (15).

La théorie des filières s'est ensuite essentiellement développée parmi les économistes francophones (21). Du côté anglo-saxon, Davis et Goldbert (10) ont introduit le concept d'«Agribusiness» et Shaffer (22, 23) s'est fait à partir de 1968, l'avocat de l'analyse des filières en économie rurale.

3. Définitions

Chacun dispose de sa propre définition et des limites qu'il entend donner au mot «filière». Nous voudrions en conséquence citer au préalable quelques définitions représentati-

* U.E.R. d'économie rurale. Faculté des Sciences Agronomiques de Gembloux, B - 5030 Gembloux (Belgique).

Reçu le 16.02.89 et accepté pour publication le 21.04.89.

ves (il n'y a pas en la matière de vérité transcendante) et ayant une portée pour l'économie agro-alimentaire.

D'après Shaffer (23), une filière est un ensemble homogène d'activités économiques reliées verticalement et horizontalement par des échanges commerciaux. L'établissement des frontières d'une filière particulière requiert nécessairement de la part du chercheur l'adoption de postulats subjectifs. Idéalement, il convient d'englober dans la filière toutes les entreprises pour lesquelles on observe des liens verticaux ou horizontaux. Mais, certains systèmes, le complexe agro-industriel des Etats-Unis par exemple, couvrent la plupart, sinon la totalité, de l'économie et il n'est clairement pas possible d'organiser une recherche sur ce thème. En conséquence, la filière représente une division raisonnée et opérationnelle de l'économie dans un domaine d'investigation.

Goldberg (10) a attiré l'attention sur les avantages d'une vision globale des problèmes posés par la formation et l'acheminement d'un produit jusqu'au stade final: «Pour que les entrepreneurs traitent efficacement les occasions et les défis des économies alimentaires des Etats-Unis et du monde, il leur faut les traiter en tant qu'occasions agro-industrielles et non pas seulement en tant que problèmes agricoles. Une approche englobant tous les aspects d'une filière de produits agro-industriels est indispensable pour que tous les participants à ces filières de produits puissent mettre au point des stratégies efficaces à court et moyen termes».

La filière peut également désigner l'ensemble des actes de production, transformation, distribution relatifs à un produit (pomme de terre, sucre, bois) ou à un groupe de produits homogènes (céréales, fruits, légumes, viandes de boucherie, produits laitiers, etc...) et concourant à la satisfaction d'un même besoin final issu de la consommation (16).

Il s'agit, dans ce cas, d'une définition de la filière produit qui correspond à une vision technique du concept. La filière représente l'itinéraire d'un produit, son cheminement. Elle comprend des transformations physiques visibles et des interventions extérieures moins transparentes qui modifient certaines caractéristiques essentielles dudit produit. Un des problèmes qui restent posés également dans ce cadre est de déterminer à quel stade s'arrête l'amont et/ou l'aval d'une filière, quels opérateurs appartiennent ou non à une filière produit. La réponse est délicate. L'appartenance à une filière pourrait se résumer à la question de savoir si, le maillon considéré ne peut exister, tel quel, que grâce aux relations établies avec le système. En aval, nous nous référerons plus volontiers au concept lié à la perte de signification du produit (7).

Le concept de filière de demande finale intègre et dépasse la première conception de la filière établie strictement en termes de produits. L'appartenance au deuxième type de filières (la filière demande finale) repose sur le concours des différents segments à la satisfaction d'une demande finale (filiale habillement, filiale information, filiale équipement, filiale transport, etc...). Partant d'une fonction de demande finale (consommation, investissement, exportation) définie dans une nomenclature assez fine, on identifie la filière en dégageant les segments qui concourent à sa satisfaction depuis l'aval (très près du demandeur final) jusqu'à l'amont (21). La filière de demande finale apparaît plus fondamentalement

comme une méthode d'analyse de la politique des firmes alors que la filière produit n'est qu'une modalité de découpage du système productif (26).

4. Filière produit

L'étude d'une filière produit (parfois dénommée étude sectorielle) est le plus souvent conçue comme une monographie intégrant les données technico-économiques relatives à un produit ou à un groupe de produits. Elle est un préalable fondamental à la compréhension d'un processus de production.

Au départ, les travaux commencent souvent par des comptes rendus descriptifs de certains maillons de la filière pour déboucher sur les présentations synthétiques du fonctionnement et de la dynamique de la filière entière.

La reconstitution des filières produits et l'observation du système des prix au sein de celles-ci permettent de recenser la structure des relations de marché (et ses déformations éventuelles dans le temps ou dans l'espace) entre les différents opérateurs. En systématisant les relations de vendeurs et d'acheteurs, les modes de coordination entre la demande et l'offre à chaque étape peuvent être analysés.

Une étude de filière produit doit être considérée comme une représentation schématique d'une partie de l'économie. Elle requiert au préalable la définition précise et circonscrite du domaine d'investigation retenu qui devra comprendre:

- la définition stricte du (ou des) produit(s) étudié(s);
- la définition de l'espace géographique couvert par la recherche;
- la définition de la période de référence.

La filière inclut tous les stades par lesquels passe un produit, toutes les formes de production, d'échange et de consommation concernant ce produit (15).

En conséquence, l'étude de la filière produit implique éventuellement la prise en compte de l'ensemble des technologies usitées, de la diversité des entreprises intervenant à différents niveaux, des formes d'échanges rencontrées, etc...

Parallèlement, mais non accessoirement, au concept de la filière, il convient d'introduire la notion d'intégration, qui, au sens général du terme, désigne la réunion d'une série d'entreprises, au départ indépendantes, dans un ensemble lié par l'autorité d'un centre de décision fréquemment appelé pôle d'intégration. Selon que ce dernier, coordonne des maillons successifs ou identiques d'une filière produit, nous parlerons d'intégration verticale ou horizontale (16).

L'intégration verticale a été analysée par divers auteurs dans le cadre du complexe agro-alimentaire (2). Les avantages ou inconvénients de celle-ci pour les différents opérateurs de la filière (essentiellement le pôle d'intégration et les producteurs agricoles) ont été largement discutés. Parmi ceux-ci, nous citerons:

- l'apparition de vastes ateliers de production qui résultent soit de l'accroissement de la taille des exploitations, soit de la juxtaposition d'une agriculture industrielle hautement capitalisée et d'une agriculture paysanne dont la structure est essentiellement familiale;
- la spécialisation des productions et des tâches (division du travail);
- la possibilité de pouvoir écouler sa production avec une certaine garantie de prix et de revenu;

- l'abandon du pouvoir de décision de l'exploitant agricole qui se transforme en véritable salarié;
- la contribution du pôle intégrateur au financement externe de l'agriculture et au problème du crédit qui se pose le plus souvent aux exploitants agricoles;
- le développement de l'encadrement technique;
- etc.

L'étude d'une filière produit est essentiellement microéconomique. Elle s'emploie à suivre un ou des produits et à mettre en exergue les articulations techniques. Répondant aux préoccupations du chef d'entreprise dans le choix d'une stratégie à adopter, la recherche nécessitera la collecte d'informations auprès d'ingénieurs spécialisés et des enquêtes dans les entreprises concernées.

L'analyse de la structure d'une filière peut être facilitée par le calcul de coefficients appropriés dont les principaux sont cités par Malassis (17):

- l'importance relative des différents circuits fonctionnels (directs, courts, traditionnels, intégrés);
- le degré de capitalisation de la filière dans sa totalité ou des sous-secteurs fonctionnels qui la composent (importance du travail salarié sur le travail total);
- l'importance relative des sous-secteurs socio-économiques (capitaliste, artisanal, coopératif, public) et le degré d'hétérogénéité de la filière;
- le degré de concentration (part de marché des firmes opérant sur la filière, coefficients de concentration appropriés, etc.) et de quasi-intégration (part des différentes formes de l'économie contractuelle);
- le nombre de grandes marques et la répartition de leur propriété (marques de producteurs et de distributeurs), les principaux groupes et complexes opérant sur la filière;
- le taux de pénétration du capital étranger aux différents points de la filière;
- la structure de la valeur marchande finale du produit décomposée en valeur ajoutée le long de la filière et en consommations intermédiaires en provenance des autres secteurs de l'économie;
- la formation de capital brut et le coefficient de capital technique dans les différents sous-secteurs fonctionnels ou socio-économiques;
- la répartition de la valeur ajoutée entre les différentes catégories socio-professionnelles; la transformation et la répartition des gains de productivité (infra).

Intégrant les données technico-économiques des maillons qui la composent, les filières produits sont un préalable à la compréhension d'un processus de production. Néanmoins, sous cet angle, elles s'avèrent peu opérationnelles pour prévoir les transformations d'un système soumis à des facteurs de changements. Seul le passage méthodologique de la notion de filière produit à la notion de filière de la demande finale étend la capacité explicative et prévisionnelle du concept (26).

5. Filière demande finale

La détermination d'une filière demande finale consiste à structurer les branches d'activité d'une économie donnée en dégageant les principales relations verticales. Elle est un préalable à toute ébauche d'analyse stratégique ou prévisionnelle sur la filière (21).

Pour obtenir un découpage de l'économie, en différentes filières, il convient au préalable de disposer d'informations relativement fines, détaillées et ordonnancées d'amont en aval. Le plus souvent, les travaux réalisés dans cette optique ont recours à une approche plus macroéconomique basée sur un redécoupage du tableau des entrées — sorties (T.E.S.) de la comptabilité nationale.

Les statistiques relatives aux échanges entre activités élémentaires (achats, ventes), ainsi que les données portant sur les utilisations finales des produits fabriqués ont la structure suivante:

x_{ij} = valeur monétaire de la Consommation Intermédiaire du produit i par la branche j .

X_j = valeur monétaire de la production totale de la branche j .

Y_i = valeur monétaire de la demande du produit i par les branches extérieures à la filière.

R_j = valeur monétaire des achats de la branche j aux branches extérieures à la filière.

	BRANCHES										Ventes à l'extérieur	Total outputs
	1	2	j	10						
P R O D U I T S	1	x_{11}	x_{12}	x_{1j}	x_{110}		Y_1	X_1		
	2	x_{21}	x_{22}	x_{2j}	x_{210}		Y_2	X_2		
		
		
		
		
		
	i	x_{i1}	x_{i2}	x_{ij}	x_{i10}		Y_i	X_i		
		
		
	10	x_{101}	x_{102}	x_{10j}	x_{1010}		Y_{10}	X_{10}		

Achats à l'extérieur	R_1	R_2	R_j	R_{10}
----------------------	-------	-------	-------	-------	-------	----------

Total des inputs	X_1	X_2	X_j	X_{10}
------------------	-------	-------	-------	-------	-------	----------

Sur cette base, il est possible de déterminer deux indicateurs permettant d'analyser la structure des achats et des ventes, à savoir:

- a_{ij} , coefficient technique, qui représente le pourcentage des Consommations Intermédiaires de la branche j par rapport à la production totale de j et qui s'écrit:

$$a_{ij} = \frac{x_{ij}}{X_j}$$

- d_{ij} , coefficient de débouchés, qui représente le pourcentage des achats de j à i par rapport à la production totale de i et s'écrit :

$$d_{ij} = \frac{x_{ij}}{X_i}$$

La détermination empirique des filières à partir du tableau des entrées — sorties peut s'opérer selon diverses méthodes dont les quatre principales ont été mises au point par Monfort (19) et synthétisées par Sekkat (21) :

1° agrégation par l'aval

Soit x_{ij} le montant absolu des achats de la branche j en produit i , la branche i fait partie de la même filière que la branche j (i est agrégée à j) si j représente le principal débouché de i .

2° agrégation par l'amont

Le principe de l'agrégation par l'amont est le même que celui de l'agrégation par l'aval, mais on se base sur les achats au lieu des ventes.

3° sensibilité aux variations absolues de la demande finale

Soit T la matrice des coefficients techniques, la matrice $A = (I - T)^{-1}$ mesure l'impact sur chaque branche d'une variation de la demande finale. L'idée de base qui inspire cette méthode est que les branches appartenant à une même filière devront réagir de façon semblable à une impulsion de la demande finale. La proximité des réactions est mesurée par :

$$d(i,j) = \sum_k (a_{ik} - a_{jk})^2, \text{ où } a_{ij} \text{ sont les éléments de } A.$$

4° sensibilité aux variations relatives de la demande finale

Le principe de cette méthode est le même que celui de la précédente sauf qu'on se base sur les variations relatives de la production par rapport aux variations relatives de la demande finale (élasticité de la production par rapport à la demande).

En fait, ces méthodes ne portent pas sur un produit déterminé mais tentent de dégager, à partir de l'activité économique globale, les axes principaux autour desquels s'organisent la plupart des activités.

Par ailleurs, la procédure de détermination de la filière demande finale requiert des informations statistiques de base qui sont, quand elles existent, agrégées et mal construites pour les besoins de détermination des filières. En Belgique, le tableau «entrées - sorties» comprend une quinzaine de rubriques en relation étroite avec le complexe agro-industriel, à savoir :

- Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la chasse
- Produits de la pêche et de la pisciculture
- Viandes et préparations de viande
- Conserves de fruits, de légumes et de poissons
- Sucre
- Cacao, chocolat et produits de la confiserie
- Lait conditionné et produits laitiers
- Produits à base de céréales et produits amyliacés
- Produits divers pour l'alimentation humaine
- Boissons
- Tabacs fabriqués

- Corps gras d'origine animale ou végétale
- Produits pour l'alimentation des animaux
- Cuirs et peaux
- Bois sciés, demi-produits et ouvrages simples en bois
- Pâtes à papier, papier, carton.

Certaines rubriques concernent des activités qui, historiquement utilisaient abondamment des matières premières agricoles. Celles-ci ont été peu à peu substituées par des matières de synthèse (fibres textiles et fils ; produits en caoutchouc et en amiantes, par exemple).

Dans la plupart des pays en développement, ces informations statistiques de base ne sont pas disponibles et la planification n'est pas réalisée à partir du tableau des entrées - sorties.

Outre, les problèmes en relation avec l'information statistique, la constitution des filières demande finale offre presque toujours une structure linéaire et indépendante alors que la réalité est souvent plus complexe. Il en est ainsi pour l'agriculture, par exemple, qui vend ses produits aux industries qui travaillent le grain mais leur achète aussi des aliments pour le bétail.

6. Filières agro-alimentaires et pays en développement

Dans la plupart des pays en développement, force est de constater que nous sommes schématiquement en présence de deux types de filières. Les premières sont généralement intégrées verticalement et concernent essentiellement la production de biens destinés à l'exportation communément appelés «produits de rente». Les secondes sont atrophiées ou complexes et mal connues. Elles regroupent les produits vivriers destinés à couvrir les besoins locaux.

En Afrique, par exemple, où des produits de base tel que le manioc, le mil, le maïs, le sorgho, les haricots secs, etc. revêtent une importance particulière, les techniques de mouture ou de transformation des produits vivriers restent ancestrales et relèvent des pratiques anciennes. A l'aide de mortiers ou pilons, les paysannes représentent les opérateurs principaux de la transformation voire des activités de la filière vivrière. En effet, dans beaucoup de zones en Afrique, les cultures vivrières sont l'apanage de la femme qui, lorsqu'un surplus est produit, écoule encore ce dernier sur les marchés locaux.

Les industries transformatrices produisant farines et semoules grâce à des approvisionnements et susceptibles d'écouler une partie de la production vers les grands centres urbains ne sont pas légion dans les pays en développement. Tout au plus, l'activité des entrepreneurs locaux et les capitaux étrangers se sont concentrés dans les zones portuaires vers les activités liées à la transformation des céréales importées ou reçues sous forme d'aide. L'existence de ces infrastructures concurrence aujourd'hui les initiatives qui seraient prises dans les zones de production vivrière et contribue au changement des habitudes de consommation dans les villes. Ces menaces pour les filières vivrières locales ont été mises en exergue avec beaucoup de justesse par Perthus (20), pour l'Algérie.

Aux côtés des filières vivrières dont le développement est en quelque sorte bloqué, se sont installées de véritables encla-

ves agro-industrielles (3), travaillant directement pour le marché mondial (produits de rente), organisant et contrôlant, dans un espace donné, tous les maillons du processus de production depuis l'approvisionnement en intrants jusqu'à l'expédition du produit fini. Les capitaux, le savoir-faire et l'encadrement sont importés.

Dans les pays en développement, où les ressources sont particulièrement rares, il importe de renforcer prioritairement la performance des filières qui apparaissent les plus compétitives (à l'intérieur du pays considéré et face aux produits importés). Pour ce faire, le découpage en filières de production et l'identification des coûts des différents stades suivis par le produit sont nécessaires. Elles sont, en effet, un préalable au calcul des ratios permettant de chiffrer les avantages comparatifs d'une production locale.

Le coût domestique des ressources (DRC) permet d'apprécier l'efficacité d'une filière-produit donnée. L'avantage comparatif d'un pays en développement à produire tel ou tel bien est influencé par un nombre important de facteurs tels l'affectation des ressources, le niveau technologique, les économies d'échelle, les aspects institutionnels, les politiques menées dans le passé, etc...

Le calcul de la DRC se base sur une approche duale qui nécessite de disposer d'une structure des coûts de la filière locale et d'un prix de référence. Horizontalement, le coût sera décomposé en échangeables, non échangeables et taxes.

Le prix de référence (entièrement échangeable) pour les produits de rente correspond au contrat caf le plus avantageux et au prix fob du principal pays exportateur pour les produits vivriers. Il sera encore grevé des coûts de fret et d'assurance, des droits et taxes d'entrée et des frais de commercialisation de la denrée étudiée. On peut globalement l'assimiler au produit importé qui concurrence la production locale.

Le coût domestique des ressources correspond à un «shadow price» de la devise. Il s'obtient par le rapport suivant :

$$\frac{\left(\begin{array}{c} \text{Non échangeables} \\ \text{du coût de production} \end{array} \right)}{\left(\begin{array}{c} \text{Non échangeables} \\ \text{de l'importation} \end{array} \right)}$$

(Echangeables de l'importation) – (Echangeables du coût de production)

Lorsque le ratio est inférieur à 1, il y a avantage comparatif à produire le bien concerné qui apparaît compétitif.

Pour plus de détails concernant la méthode de calcul de la DRC, on se référera utilement aux travaux de Corden (4) et Tsakok (27).

En comparant le coût des ressources domestiques des différentes filières identifiées, le décideur dispose d'informations précieuses qui permettent de renforcer prioritairement les secteurs les plus compétitifs en favorisant l'éclosion de maillons en amont et en aval de la production agricole. On crée ainsi un déplacement de la valeur ajoutée de l'exploitation agricole qui permettra *in fine* d'accroître la productivité et le revenu des paysans.

7. Conclusions

Une filière représente un domaine d'investigation pertinent pour observer la diversité des systèmes de production, des technologies employées, des formes des entreprises et des relations qu'elles établissent. L'intérêt majeur d'individualiser une filière réside dans l'identification d'un ensemble bien délimité d'opérateurs qui constituent, du fait de leurs relations, un champ d'observation opérationnel. Un raisonnement en terme de filières est spécialement adapté aux pays en développement car il permet la prise en compte intégrée des effets de mesures qui, édictées de manière disparate, peuvent amener la disparition de systèmes de production adaptés à l'exploitation de ressources rares et temporaires.

Références bibliographiques

1. ADEFI, 1985, L'analyse de filière. Paris. Economica. 147 p.
2. Casson M., 1984, The Theory of Vertical Integration: A Survey and Synthesis. J. Econ. Stud. **11**: 3-43.
3. Chataigner J., 1982, Changements techniques et développement dans les agricultures du tiers monde. Economie rurale **147**: 5-8.
4. Corden W.M., 1977. La théorie de la protection. Paris, Economica, 241 p.
5. Davis J.H. and Goldberg R.A., 1957, A Concept of Agribusiness. Boston, Harvard University, 136 p.
6. E.I.B., 1980, Développement rural intégré, Fascicule n° 2: L'approche pratique, conclusions des travaux du séminaire organisé à Bordeaux du 16 juin au 11 juillet 1980. Talence, 76 p.
7. Fourichon J.L., 1986, La filière bovine. Paris, Agra-filières, 215 p.
8. French B.C., 1974, The Subsector as a Conceptual Framework for Guiding and Conducting Research. Amer. J., Agr. Econ. **56**: 1014-1022.
9. Frantzen P., 1978, Histoire de la pensée économique. Une analyse marxiste. Bruxelles. Editions de l'Université de Bruxelles, 504 p.
10. Goldberg R.A., 1968, Agribusiness Coordination, a Systems Approach to the Wheat, Soybean and Florida Oranges Economics. Boston. Harvard Business School, 256 p.
11. Howe K.S., 1983, Production - Oriented Information Systems for Agricultural Subsectors: Principles and Techniques. Amer. J. Agr. Econ. **36**: 293-301.
12. Jauron Y., Alexandre N., Lavoie J., Nadeau L. et Corbeil R., 1977, Filières de production et développement régional. Office de planification et de développement du Québec, 252 p.
13. Kellogg E., Kodl R. and Garcia P., 1986, The Effects of Agricultural Growth on Agricultural Imports in Developing Countries. Amer. J. Agr. Econ. **68**: 1347-1352.
14. Kilmer R.L., 1986, Vertical Integration in Agricultural and Food Marketing. Amer. J. Agr. Econ. **68**: 1155-1160.
15. Lauret F., 1983, Sur les études de filières agro-alimentaires. Economie et Sociétés XVII, **5**: 721-738.
16. Ledent A., 1986, Intégration verticale et horizontale en agriculture. Gembloux, Unité d'économie rurale, Faculté des Sciences Agronomiques de l'Etat, 23 p.
17. Malassis L., 1973, Economie agro-alimentaire. Paris. Cujas, 437 p.
18. Malassis L., 1983, Filières et systèmes agro-alimentaires. Economie et Sociétés XVII, **5**: 911-921.

19. Monfort J., 1983, A la recherche des filières de production. Economie et statistique (INSEE) **151** : 3-12.
20. Perthuis C., 1988, Agriculture et industries agro-alimentaires en Algérie: Concurrence ou convergence? Economie rurale **188** : 45-49.
21. Sekkat K., 1987, Filières de production : revue de la littérature et comparaison avec la théorie néoclassique. L'Actualité Economique **63** : 118-142.
22. Shaffer J.D., 1968, Changing Orientations of Marketing Research. Amer. J. Agr. Econ. **50** : 1437-1449.
23. Shaffer J.D., 1973, On the Concept of Subsector Studies. Amer. J. Agr. Econ. **55** : 333-335.
24. Smith A., 1776, Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations.
25. Stoffaes C., 1980, Filières et stratégies industrielles. Annales de Mines **1** : 9-19.
26. Tollet R., 1982, Approches méthodologiques de la politique industrielle au travers du concept de filière. Cahiers Economiques de Bruxelles **96** : 496-522.
27. Tsakok I., 1984, Basis Analyses of Agricultural Price Intervention: A Manual for Practitioners. Washington D.C. Mimeo.

P. Lebailly, Belge, Ingénieur Agronome, Assistant à l'Unité d'Economie et Sociologie rurales, Faculté des Sciences Agronomique de l'Etat à Gembloux (F.S.A.G.), Belgique.
